



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 1.2

N° de la demande : 2009-1809
Demande : Nouvelles propriétés chimiques de la matière active de qualité technique (MAQT) – Nouvelle source, nouveau titulaire d'homologation
Produit : Pathene MB
Numéro d'homologation : 30693
Matières actives (m.a.) : Chlorure de 3 (triméthoxysilyl) propyl-diméthyl-octadécyl ammonium
N° de document de l'ARLA : 2168016

Contexte

Toutes les utilisations homologuées de la matière active chlorure de 3 (triméthoxysilyl) propyl-diméthyl-octadécyl ammonium ont été réévaluées en 2010; le maintien de leur homologation a été récemment proposé (projet de décision de réévaluation PRVD2010-09, *Chlorure de 3 (triméthoxysilyl) propyl-diméthyl-octadécyl ammonium*).

But de la demande

La présente demande vise à homologuer une nouvelle matière active de qualité technique en fonction de l'équivalence chimique avec le produit précédent, l'antimicrobien AEM 5772-TA (numéro d'homologation 23388, Aegis Environmental Management Inc). Le produit précédent, l'antimicrobien AEM 5772-TA avait été homologué en 1994.

Évaluation des propriétés chimiques

Nom UICPA : Chlorure de 3 (triméthoxysilyl) propyl-diméthyl-octadécyl ammonium
Nom CAS : chlorure de 1-Octadécylammonium, N,N-diméthyl-N-[3-(triméthoxysilyl)propyl] (1:1)

Pathene MB présente les propriétés suivantes :

Propriété	Résultat
Couleur et état physique	Liquide orange rosâtre
Concentration nominale	71,2 %
Odeur	Légère odeur sucrée de savon
Densité relative	0,96
Pression de vapeur	Non disponible
pH	5-8

Propriété	Résultat
Solubilité dans l'eau	Complètement soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (K_{oe})	Sans objet puisque le PAI est 100 % miscible dans l'eau et les alcools

Les exigences concernant les propriétés chimiques de Pathene MB ont été remplies.

Évaluation environnementale, évaluation sanitaire et évaluation de la valeur

Aucune évaluation environnementale ou sanitaire ni aucune évaluation de la valeur n'est requise pour la présente demande.

Conclusion

L'ARLA a effectué une évaluation de la demande et juge que Pathene MB est chimiquement équivalent au produit précédent, l'antimicrobien AEM 5772-TA, et est admissible à l'homologation.

Références

- 1920830 1997, Description of beginning materials and manufacturing process, DACO: 2.11.2 CBI
- 1920833 1999, Preliminary analysis, DACO: 2.13 CBI
- 1920834 1999, Certified limits, DACO: 2.12.1 CBI
- 1920839 1999, Determination of the boiling point, DACO: 2.14.5 CBI
- 1920843 1999, Product identity and disclosure of ingredients, description of beginning materials and manufacturing process, and discussion of the formation of impurities, Volume 2, DACO: 2.11.2 CBI
- 1920844 1999, Product identity and disclosure of ingredients, description of beginning materials and manufacturing process, and discussion of the formation of impurities, Attachment to volume 2, DACO: 2.11.2 CBI
- 2028078 2011, Batch data, DACO: 2.13.3 CBI
- 2116911 2011, Product identity and disclosure of ingredients, description of beginning materials and manufacturing process, and discussion of the formation of impurities, Attachment to volume 2, DACO: 2.11.2, 2.11.3, 2.11.4, 2.13.4, 3.2.1, 3.2.3, 3.4.2 CBI
- 2116912 1999, Product chemistry testing for an end-use product following product properties test guidelines series 830, Volume 5, DACO: 2.12.1, 3.3.1 CBI
- 2116914 2011, Methodology/validation, batch data, DACO: 2.13.1, 2.13.3, 3.6 CBI
- 2116939 1997, Discussion of formation of impurities, DACO: 2.11.4 CBI
- 2116944 2011, Stability testing, DACO: 2.14.14, 8.4.1 CBI
- 2116946 2011, Summary of chemistry information required to satisfy Canadian data requirements, DACO: 2.0 CBI

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2012

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.